

**FÉDÉRATION DE L'UPA
DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
31 JUILLET 2021**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats non consolidés	6
Évolution de l'actif net non consolidé	7
Bilan non consolidé	8
Flux de trésorerie non consolidés	9
Notes complémentaires	10 - 19
Renseignements complémentaires non consolidés	20 - 21



Brassard
Carrier
Associés inc.

Société de comptables
professionnels agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de la FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD (la « Fédération »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 juillet 2021, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de la Fédération au 31 juillet 2021, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

MISSION D'AUDIT

MISSION D'EXAMEN

AVIS AU LECTEUR

FISCALITÉ

COMPTABILITÉ

GESTION

FINANCEMENT

MANDATS SPÉCIAUX

Brassard

Carrier

Associés inc.

1651

chemin Ste-Foy

bureau 200

Québec (Québec)

GIS 2P1

Téléphone:

418 682-2929

Télécopieur:

418 682-0282

www.groupebca.com

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états non consolidés.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Brassarât Carrier Associés inc.*¹

Québec, le 8 octobre 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A121857

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021

6

	2021	2020
PRODUITS		
Services professionnels rendus (annexe B)	1 731 659 \$	1 669 548 \$
Services administratifs rendus (annexe C)	889 785	910 391
Revenus syndicaux (annexe A)	573 258	534 819
Subventions (annexe D)	380 464	261 780
	3 575 166	3 376 538
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	2 272 474	2 302 307
Sous-traitance	357 999	325 561
Loyer et location de salles	171 236	171 525
Honoraires professionnels	171 155	136 381
Poste et messagerie	68 995	58 487
Per diem et autres avantages sociaux	63 962	68 988
Logiciels, redevances et réseau	54 682	50 329
Frais de bureau	36 194	52 264
Communication et promotion	31 233	210 626
Redevances	28 204	26 682
Aide et concertation régionale	23 180	23 120
Location d'équipement	22 303	24 040
Entretien et réparations	19 542	27 068
Télécommunications	18 728	19 011
Mauvaises créances	12 503	7 088
Bourses	12 000	12 000
Assurances	6 874	8 729
Frais de déplacement des employés	5 702	27 023
Abonnements et documentation	2 861	3 011
Frais de déplacement des administrateurs	2 143	39 501
Transport des travailleurs	-	2 478
Intérêts et frais bancaires	22 504	10 162
Intérêts sur la dette à long terme	4 509	6 893
Amortissement des immobilisations corporelles	27 787	35 655
	3 436 770	3 648 929
RÉSULTATS NETS D'EXPLOITATION	138 396	(272 391)
AUTRES PRODUITS (CHARGES) (annexe E)	31 181	124 433
RÉSULTATS NETS AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	169 577	(147 958)
RÉSULTATS NETS DE L'INTÉRÊT DANS UN PARTENARIAT	41 792	39 612
RÉSULTATS NETS DE LA FILIALE	(159 779)	91 006
RÉSULTATS NETS	51 590 \$	(17 340) \$

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON CONSOLIDÉ

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021

7

	Fonds investi en immobilisations	Fonds d'administration	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	147 443 \$	1 052 768 \$	1 200 211 \$	1 217 551 \$
Résultats nets	(31 111)	82 701	51 590	(17 340)
Investissements nets en immobilisations	56 760	(56 760)	-	-
SOLDE À LA FIN	173 092 \$	1 078 709 \$	1 251 801 \$	1 200 211 \$

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

BILAN NON CONSOLIDÉ

31 JUILLET 2021

8

	2021	2020
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	171 403 \$	150 714 \$
Débiteurs (note 3)	490 178	534 109
Subventions à recevoir	200 198	33 693
Travaux en cours	353 683	301 096
Frais payés d'avance	40 509	46 629
	1 255 971	1 066 241
PARTICIPATION DANS UNE FILIALE (note 4)	349 092	566 746
PLACEMENT (note 5)	510	510
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	173 092	147 443
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DÉTENUES EN PARTENARIAT (note 7)	596 796	613 344
	2 375 461 \$	2 394 284 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 8)	38 462 \$	108 387 \$
Créditeurs (note 9)	705 082	679 180
Subventions reportées	-	1 202
Revenus perçus d'avance	155 116	150 304
Dettes remboursables sur demande (note 10)	225 000	255 000
	1 123 660	1 194 073
ACTIF NET		
FONDS INVESTI EN IMMOBILISATIONS	173 092	147 443
FONDS D'ADMINISTRATION	1 078 709	1 052 768
	1 251 801	1 200 211
	2 375 461 \$	2 394 284 \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021

9

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Résultats nets	51 590 \$	(17 340) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	27 787	35 655
(Gain) perte sur cession d'immobilisations corporelles	3 324	(676)
Résultats nets de la filiale	159 779	(91 006)
Amortissement des immobilisations corporelles détenues en partenariat	16 548	17 052
	259 028	(56 315)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	(139 529)	(101 023)
	119 499	(157 338)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	-	(510)
Acquisition d'immobilisations corporelles détenues en partenariat	-	(11 335)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(56 760)	(17 382)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	676
Variation nette des avances à la filiale	57 875	(96 394)
	1 115	(124 945)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(30 000)	(30 000)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	90 614	(312 283)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	42 327	354 610
TRÉSORERIE À LA FIN	132 941 \$	42 327 \$

La trésorerie est constituée de l'encaisse et de l'emprunt bancaire.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération, constituée en vertu de la Loi des syndicats professionnels, poursuit sa mission principale de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et producteurs agricoles du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des avances à la filiale.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs et de la dette remboursable sur demande.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fédération détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Coûts de transaction

La Fédération comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus syndicaux sont comptabilisés à titre de produits en fonction de la durée de la cotisation.

REVENUS D'HONORAIRES ET TRAVAUX EN COURS

Les produits tirés des services professionnels et services administratifs sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les revenus d'honoraires incluant les profits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux. La Fédération utilise la méthode des efforts fournis selon laquelle le degré d'avancement est calculé en fonction des heures engagées à la date des états financiers par rapport au total estimatif des heures. Les travaux en cours sont évalués en tenant compte des heures travaillées à facturer et des débours effectués pour les clients. Les pertes sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

FILIALE

La Fédération a choisi de comptabiliser sa participation dans une filiale selon la méthode de la valeur de consolidation. Le placement est comptabilisé initialement à son coût d'acquisition et est par la suite ajusté pour tenir compte de la quote-part des résultats enregistrés par la filiale revenant à la Fédération, calculée selon les règles en matière de consolidation. Les dividendes déclarés par la filiale sont comptabilisés en diminution du placement. À la fin de chaque période, la Fédération détermine s'il existe des indications possibles d'une dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable ajustée du placement ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

INTÉRÊTS DANS UN PARTENARIAT

La Fédération participe au contrôle conjoint d'un terrain et d'un immeuble détenus en propriété indivise. La Fédération comptabilise dans son bilan sa part des éléments d'actifs sous contrôle conjoint ainsi que les éléments de passifs qu'elle a contracté conjointement avec l'autre investisseur relativement au partenariat, et dans son état des résultats sa part des produits et des charges découlant de la location de l'immeuble.

L'exercice de la Fédération ne coïncide pas avec l'exercice du Comité de l'immeuble, chargé de la tenue des livres de l'intérêt dans un partenariat, qui se termine le 31 décembre. Les événements et les opérations ayant eu lieu de janvier à juillet 2021 n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers de la Fédération.

En mai 2021, des améliorations de terrain détenues en partenariat ont été acquises pour un montant de 28 870 \$, soit 14 435 \$ détenues par la Fédération.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier	20 ans
Équipement informatique	3 et 5 ans
Équipement téléphonique	10 ans
Équipement de bureau	7 ans
Système de numérisation	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES DÉTENUES EN PARTENARIAT

Les immobilisations corporelles détenues en partenariat sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Immeuble	Amortissement dégressif	2,5 %
Amélioration du terrain	Amortissement linéaire	20 ans
Équipement	Amortissement dégressif	10 %
Mobilier	Amortissement dégressif	5 %
Système de sécurité	Amortissement dégressif	10 %

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la provision pour créances douteuses sur cotisations et contributions des membres, le degré d'avancement des travaux en cours, la dépréciation des actifs financiers, les frais courus et provisions et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Clients	368 078 \$	372 594 \$
Provision pour créances douteuses	(21 912)	(10 917)
	346 166	361 677
Cotisations et contributions des membres	124 664	147 492
Provision pour créances douteuses sur cotisations et contributions des membres	(9 329)	(9 745)
	115 335	137 747
Avances à la filiale (SCFA Capitale-Nationale-Côte-Nord inc.), sans intérêts	9 811	9 761
Loyers à recevoir	13 470	13 019
Intérêts courus - filiale	3 374	8 749
Débiteurs autres	2 022	3 156
	28 677	34 685
	490 178 \$	534 109 \$

4. PARTICIPATION DANS UNE FILIALE

	2021	2020
SCFA Capitale-Nationale-Côte-Nord inc.		
49 actions catégorie «A», représentant 100 % des actions participantes émises et 49 % des actions ayant droit de vote	18 145 \$	177 924 \$
Avances, 2,60 %, sans mode d'encaissement défini	330 947	388 822
	349 092 \$	566 746 \$

La filiale exploite un cabinet de services comptables.

5. PLACEMENT

	2021	2020
Coopérative de producteurs de services professionnels - SCF		
1 part sociale	10 \$	10 \$
500 parts privilégiées	500	500
	510 \$	510 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier	206 232 \$	130 615 \$	75 617 \$	84 508 \$
Équipement informatique	308 070	259 545	48 525	58 145
Équipement téléphonique	49 763	1 244	48 519	4 110
Équipement de bureau	8 962	8 531	431	680
Système de numérisation	28 910	28 910	-	-
	601 937 \$	428 845 \$	173 092 \$	147 443 \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES DÉTENUES EN PARTENARIAT

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	44 166 \$	-	44 166 \$	44 166 \$
Immeuble	1 119 822	596 730	523 092	536 505
Amélioration du terrain	29 362	19 108	10 254	11 722
Équipement	8 030	3 870	4 160	4 623
Mobilier	14 764	6 600	8 164	8 594
Système de sécurité	18 776	11 816	6 960	7 734
	1 234 920 \$	638 124 \$	596 796 \$	613 344 \$

L'immeuble est utilisé à 50 % à titre de principal lieu d'affaires de la Fédération et à 50 % pour la location commerciale.

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 500 000 \$, porte intérêts au taux préférentiel plus 0,5 % et est garantie par une hypothèque mobilière de 600 000 \$ gravant l'universalité des créances d'une valeur nette comptable de 655 214 \$. L'emprunt est renouvelable en janvier 2022.

9. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	173 265 \$	192 894 \$
Sommes à remettre à l'État	165 428	137 455
Intérêts courus	1 312	2 306
Salaires et vacances à payer	305 007	283 657
Avantages sociaux à payer	1 670	6 068
Dépôts relatifs au service de la paie	58 400	56 800
	705 082 \$	679 180 \$

10. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Prêt à demande du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, 1,75 %, taux fixé annuellement, garanti par une hypothèque immobilière de 450 000 \$ sur un immeuble détenu en partenariat dont la valeur nette comptable est de 1 155 025 \$, remboursable par des versements semestriels en avril et en octobre de 15 000 \$ en capital, calculés sur une période d'amortissement de 30 versements, échéant en octobre 2028	225 000 \$	255 000 \$
Dettes remboursables sur demande	225 000	255 000
	-	-
	\$	\$

Dans l'hypothèse où le remboursement de la dette remboursable sera exigé, les versements en capital exigibles au cours du prochain exercice seront de 225 000 \$.

10. DETTE À LONG TERME (suite)

Dans l'hypothèse où le remboursement de la dette remboursable sur demande ne sera pas exigé, les versements en capital exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	30 000 \$
2023	30 000
2024	30 000
2025	30 000
2026	30 000
	<hr/>
	150 000 \$

11. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Débiteurs	43 931 \$	(22 961) \$
Travaux en cours	(52 587)	(23 327)
Subventions à recevoir	(166 505)	12 984
Frais payés d'avance	6 120	27 476
Créditeurs	25 902	(48 583)
Subventions reportées	(1 202)	(43 798)
Revenus perçus d'avance	4 812	(2 814)
	<hr/>	<hr/>
	(139 529) \$	(101 023) \$

12. ENGAGEMENTS

Les engagements pris par la Fédération en vertu de contrats de services échéant de décembre 2022 à décembre 2024 totalisent 87 683 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2022	27 686 \$
2023	25 844
2024	24 528
2025	9 625
	<hr/>
	87 683 \$

12. ENGAGEMENTS (suite)

Redevances :

Le 1er août 2013, la Fédération a conclu une convention d'achat d'actifs avec les fédérations de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic. Cette convention prévoit que la Fédération acquiert leurs quotes-parts de l'ensemble des actifs qu'elles détiennent dans l'association dissoute, ainsi que leurs participations dans les services de comptabilité et de fiscalité.

Dans le cadre de cette convention, la Fédération s'est engagée à verser aux fédérations de Chaudière-Appalaches et du Centre du Québec, après la dissolution des fédérations de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic, une redevance annuelle de 2 % calculée sur les revenus encaissés de clients du service de comptabilité et de fiscalité domiciliés sur les territoires de Chaudière-Appalaches et du Centre du Québec. Cet engagement est d'une durée de 20 ans, échéant en juin 2033.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la fédération avec une filiale (SCFA Capitale-Nationale-Côte-Nord inc.) au cours de l'exercice :

	2021	2020
Produits		
Autres services	423 806 \$	308 105 \$
Frais de gestion	107 140 \$	112 508 \$
Autres produits		
Revenus d'intérêts	7 591 \$	7 630 \$
Charges		
Sous-traitance	261 470 \$	295 701 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la Fédération est exposée au 31 juillet 2021 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fédération est exposée à ce risque principalement à l'égard de l'ensemble de ses passifs financiers.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fédération est principalement lié aux débiteurs, aux subventions à recevoir et aux avances à la filiale. Au 31 juillet 2021, un compte client représente 25 % du total des comptes clients (un compte client représentait 20 % en 2020).

La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La Fédération n'exige généralement pas de caution.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fédération à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la Fédération à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS****EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021**

20

	2021	2020
ANNEXE A		
REVENUS SYNDICAUX		
Cotisations et contributions	543 506 \$	505 059 \$
Projet de vie syndicale	29 752	29 760
	573 258 \$	534 819 \$

ANNEXE B**SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS**

Services de comptabilité et de fiscalité	1 162 578 \$	1 115 410 \$
Autres services	485 093	381 149
Tarifification du centre d'emploi agricole	82 869	109 928
Évaluation de fermes	1 119	63 061
	1 731 659 \$	1 669 548 \$

ANNEXE C**SERVICES ADMINISTRATIFS RENDUS**

Honoraires	565 967 \$	582 732 \$
Frais de gestion	158 159	160 610
Poste	55 884	46 774
Télécommunications	35 409	34 492
Informatique et internet	33 821	34 030
Photocopie, papeterie et fournitures	32 866	37 518
Frais de déplacement	3 499	10 148
Imprimerie	2 526	2 310
Ameublement et location d'équipements	1 654	1 777
	889 785 \$	910 391 \$

FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES NON CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2021

21

	2021	2020
ANNEXE D		
SUBVENTIONS		
PROJETS ET AUTRES SUBVENTIONS		
Subvention salariale d'urgence du Canada	99 907 \$	- \$
Entente sectorielle en agriculture	60 000	55 000
Programme d'Actions Concertées pour le Maintien en Emploi (PACME)	59 850	-
Plan de soutien en formation agricole	34 200	34 200
Projet d'effarouchement des oiseaux migrateurs	7 086	4 772
Projet formation en ligne	4 410	-
Soutien à la gestion des R.H.	3 150	-
Projet les grandes récoltes	-	47 000
Subvention salariale temporaire	-	19 141
Projet mise à jour du site promotionnel de l'autocueillette	-	6 552
	268 603	166 665
EMPLOI QUÉBEC		
Centre d'emploi agricole	76 051	73 653
Formation ressources humaines	35 810	21 462
	111 861	95 115
	380 464 \$	261 780 \$

ANNEXE E

AUTRES PRODUITS (CHARGES)

Intérêts	17 806 \$	19 478 \$
Autres	9 699	21 538
Commandites	7 000	82 741
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	(3 324)	676
	31 181 \$	124 433 \$